



Ministère de l'Aménagement du Territoire National,
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville
Agence Urbaine d'Al Hoceima



N° : 181 / DAAF
2020

DECISION

01 DEC. 2020

RELATIVE A L'ORGANISATION D'UN CONCOURS DE RECRUTEMENT D'UN CADRE SUPERIEUR « INGENIEUR TOPOGRAPHE »

Le Directeur de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima ;

- Vu le Dahir portant loi n° 1.93.51 du Rabiâ I 1414 (10 septembre 1993) instituant les Agences Urbaines ;
- Vu le décret n° 2.93.67 du 4 Rabiâ II pris pour l'application du dahir portant loi n° 1.93.51 du Rabiâ I 1414 (10 septembre 1993) instituant les Agences Urbaines ;
- Vu le décret n° 2.03.221 du 14 Rabiâ I 1425 (04 Mai 2004) relatif à la création de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima ;
- Vu le décret n° 2.17.634 du 11 Joumada II 1439 (28 février 2018) relatif au ressort territorial des Agences Urbaines ;
- Vu le règlement provisoire régissant le personnel de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima;
- Vu la circulaire n° 24/2012 du 06 Hija 1433 (22 Octobre 2012) de Monsieur le Chef du Gouvernement, fixant les conditions et modalités de recrutement dans les établissements et les entreprises publics;
- Vu la circulaire n° 16/2020 du 07 Octobre 2020 de Monsieur le Chef du Gouvernement, relative à l'Organisation des concours de recrutement et des examens d'aptitude professionnelle;
- Vu la loi cadre modificative n°1 de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima au titre de l'exercice 2020;
- Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article 1: L'Agence Urbaine d'Al Hoceima organisera un concours pour le recrutement du profil ci-après (fiche de poste en annexe):

Profil	Nombre de postes à pourvoir	Dernier délais de dépôt des dossiers	Date du concours Ecrit	Date de l'entretien Oral
- Ingénieur Topographe (annexe 1)	01	15 Décembre 2020 à 16h30	30 Décembre 2020 à 10h00	30 Décembre 2020 à 15h00

Hg

1/2



ISO 9001 : 2015
BUREAU VERITAS
Certification



Article 2: Le concours est ouvert aux candidats:

- De nationalité marocaine;
- Agés de moins et 45 ans à la date du concours;
- Remplissant les conditions exigées dans la fiche de poste en annexe.

Article 3: Déroulement des concours:

épreuve	durée	coefficient	note éliminatoire
Ecrite: sujet se rapportant aux missions du poste à occuper.	3h	60%	<10/20
Orale: la commission chargée du recrutement évaluera les compétences techniques et managériales des candidats.	15 à 30 min	40%	<10/20

- L'Agence Urbaine d'Al Hoceima procédera à une présélection sur dossier des postulants, seuls les candidats retenus, lors de cette première étape, seront convoqués nominativement pour passer le concours d'accès ;
- Les candidats admis à l'épreuve écrite, seront convoqués pour subir un entretien oral ;
- Tout dossier incomplet, dont les documents ne sont pas conformes aux pièces sus indiquées ou parvenu hors délais sera rejeté ;
- Le lieu de déroulement des épreuves écrites sera communiqué aux candidats individuellement dans la convocation ;
- Les résultats des différentes étapes du concours seront affichés sur les sites web : www.emploi-public.ma et www.auah.ma, ainsi qu'au niveau de son siège.

Article 4: Le dossier de candidature se compose des documents suivants:

- Une demande manuscrite;
- Une lettre de motivation;
- Un Curriculum Vitae;
- Des copies certifiées conformes des diplômes obtenus (les attestations de réussite ne sont pas acceptées);
- Une attestation d'équivalence pour les diplômes délivrés par des institutions étrangères ;
- Une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité;
- Autorisation de participation au concours pour les candidats fonctionnaires ;
- Attestation(s) de travail ou tout document(s) justifiant(s) l'expérience, conformément à la réglementation en vigueur, pour le secteur privé, l'attestation de travail doit être appuyée par les déclarations de cotisations à la CNSS pour la période considérée.

Article 5: Les dossiers de candidatures doivent être adressés au Directeur de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima par voie postale ou déposés au bureau d'ordre de cette Agence, sis au Bd. Mohammed V, n° 80 - Al Hoceima, sous pli fermé au plus tard le **15 Décembre 2020 à 16h30**. Le pli doit mentionner « le profil objet de la postulation »



Le Directeur de l'Agence Urbaine
d'Al Hoceima
Jamal HANAFI
Signé : Jamal HANAFI





Annexe 1:
Fiche de Poste :
Cadre supérieur « Ingénieur Topographe »



I. Profils :

- Ingénieur Topographe

II. Expérience professionnelle :

- Avoir une expérience dans un emploi similaire est souhaitable ;

III. Compétences requises :

- Avoir une maîtrise de la topographie et des processus de production des documents cartographiques ;
- Avoir une maîtrise des travaux topographiques en matière de planification et de gestion urbaine ;
- Avoir des connaissances sur la réglementation en vigueur en matière d'urbanisme, des travaux topographiques, de planification et de gestion urbaine ;
- Avoir des connaissances sur les normes régissant la construction et l'aménagement (normes topographiques, normes urbaines, grille d'équipement...)
- Avoir une maîtrise de la cartographie numérique et SIG (autocad, covadis, arcgis, mapinfo...)

IV. Qualités personnelles :

- Etre dynamique, motivé(e) et sérieux (se) ;
- Avoir un esprit de synthèse et vision large sur la vocation du poste à occuper ;
- Avoir une vision prospective ;
- Avoir une grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Avoir une disponibilité et mobilité dans le travail.

V. Descriptif du poste :

- Etablissement et mise à jour des cartes, des fichiers fonciers, des enquêtes parcellaires, et l'analyse thématique par l'utilisation du SIG ;
- Elaboration et suivi des études topographiques et cartographiques;
- Elaboration et suivi des notes de renseignements ;
- La gestion et le contrôle des documents photogrammétriques.
- La réalisation des études foncières ;
- Elaborer et assurer le suivi des documents d'urbanisme (SDAU, PA, PDAR) et ce conformément aux procédures et à la réglementation en vigueur ;
- Instruire les demandes de construire, de lotir, de morceler et de créer des groupements d'habitations et ce, conformément aux procédures et à la réglementation en vigueur.

